orientation
.ch

Ergothérapeute

Santé | Social

En tant qu'ergothérapeute, vous aidez les personnes présentant des difficultés motrices ou cognitives à récupérer, renforcer ou maintenir leur autonomie dans les activités quotidiennes et à participer à la vie en société. Vous contribuez à améliorer leur santé et leur qualité de vie au moyen de traitements individuels, de moyens auxiliaires sur mesure, d'adaptations de locaux ou de soutien aux personnes-ressources.

Tâches

Évaluation

- Évaluer la capacité à réaliser les gestes de la vie quotidienne ainsi que les éventuels besoins: capacité à communiquer, à prendre seul une douche, ou à aller au travail ou au cinéma sans aide
- Identifier les ressources disponibles ou nécessaires: personnes pouvant réaliser certaines tâches, proches assumant certains rôles ou matériel nécessaire au traitement
- Faire un bilan des capacités fonctionnelles, telles que la précision motrice, la force musculaire ou la rapidité

Suivi et traitement

- Fixer des objectifs individuels, déterminer les traitements adéquats
- Aider à apprendre ou à réapprendre à effectuer les gestes du quotidien, et en particulier l'hygiène personnelle, les activités professionnelles ou récréatives
- Concevoir des programmes d'exercices et aider les personnes à les réaliser
- Aider à récupérer ou à maintenir les capacités physiques, en prévenant autant que possible les problèmes

---

Moyens auxiliaires et adaptations

- Fabriquer ou adapter du matériel, comme des attelles ou d'autres moyens auxiliaires, et aider les patients à se familiariser à l'utilisation de ces outils
- Effectuer des visites à domicile et proposer des réaménagements du logement ou du poste de travail

---

Conseil

- Fournir soutien et conseils aux personnes en traitement et à leurs proches, en répondant par exemple à leurs questions sur les traitements ou sur les adaptations nécessaires

- Conseiller les employeuses et employeurs dans l’aménagement d’intérieurs facilitant l’autonomie
- Donner des conseils en matière de promotion de la santé et de prévention

Environnement de travail

En tant qu’ergothérapeute, vous travaillez en cabinet d’ergothérapie ou en hôpital, en institution pour personnes en situation de handicap, en établissement médico-social, en centre de réadaptation ou centre psycho-social, en entreprise, à domicile, ou encore en clinique publique ou privée spécialisée en neurologie, orthopédie, rhumatologie, traumatologie, etc.

Après deux ans de pratique, vous pouvez vous mettre à votre compte, en ouvrant votre propre cabinet par exemple. Vous devez pour cela être au bénéfice d’une autorisation du canton dans lequel vous exercez.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Empathie
- Courtoisie et tact
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Capacité à mettre en confiance autrui

Intérêts

- Aider et soigner les autres
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Travailler avec des enfants

Formation

La profession requiert des études dans une haute école spécialisée.

Il s’agit en général d’un bachelor en ergothérapie.

Durée	Lieux, contenu, admission
Bachelor: au moins 3 ans	filière d’études **ergothérapie** (https://orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/ergotherapie)

Formations continues

Cours

Cours de perfectionnement donnés par l'**Association suisse d'ergothérapie** (http://www.ergotherapie.ch) (ASE)

Professions voisines

Profession
Physiothérapeute

https://orientation.ch/fr/professions/physiotherapeute

Profession
Thérapeute en psychomotricité

https://orientation.ch/fr/professions/therapeute-en-psychomotricite

Profession
Logopédiste

https://orientation.ch/fr/professions/logopediste

Autre information

Numéro Swissdoc

0.723.1.0

Liens utiles

Association suisse d'ergothérapie (EVS-ASE) (https://ergoterapia.ch/)

Registre des professions de la santé (https://www.gesreg.ch/)